



*Affine*

## **PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société AFFINE, réunie le 25 mai 2004, a approuvé les comptes de l'exercice 2003 et décidé la distribution d'un dividende de 3,66 € par action. Elle a décidé d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter entre le paiement en numéraire ou en actions du dividende.

Cette option porte sur le dividende de 3,66 €, sous déduction de l'acompte de 1,20 € mis en paiement en novembre 2003, soit sur la somme de **2,46 €**.

Le solde du dividende sera détaché le 1er juin 2004. Le délai d'exercice de l'option est fixé du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2004 inclus ; passée cette date les actionnaires qui n'auraient pas fait connaître leur choix pour l'une ou l'autre forme de paiement ne pourront recevoir leur solde de dividende qu'en numéraire et seront réglés à partir du 28 juin 2004.

Le prix d'émission de l'action nouvelle est fixé à 58 €.

L'option s'appliquera obligatoirement à la totalité du solde du dividende. Si le montant auquel l'actionnaire a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, il pourra, soit recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces, soit obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant la différence en numéraire au moment du dépôt de la demande d'exercice de l'option. Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions légales et statutaires et porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les actionnaires recevront de l'intermédiaire financier chez lequel leurs titres se trouvent en compte, une demande d'instruction qu'ils devront lui retourner remplie et signée.

### **CONTACTS**

#### **AFFINE :**

Maryse AULAGNON - Alain CHAUSSARD  
Tél : +33 (0)1 44 90 43 10 - info@affine.fr

#### **Communication financière :**

Agence POINT FINAL - Manuel Andersen  
Tél : +33 (0)1 53 30 26 80

